



COMMERCIAL

BATIPRO

DESCRIPTIF PRODUIT

Batipro est un revêtement de sol PVC en lés classement **UPEC U2SP3E2/3 C2 Certificat QB30 - UPEC.A+ : N° 343-002.1ter**

C'est **revêtement de sol PVC classe R10 certifié QB UPEC.A+**, en lés de 2 m, 3m et 4m de large, type « Batipro » de chez IVC GROUP, ou équivalent. Un revêtement de sol en PVC vierge qui bénéficie d'une sous-couche armée d'un voile de verre et d'un support en mousse PVC stabilisée.

Sa **couche d'usure de 0,35mm** de PVC transparent non chargé du groupe d'abrasion T est renforcée par un traitement de surface **HyperGuard+** qui supprime toute métallisation et apporte une excellente résistance aux taches et aux rayures.

Batipro est un revêtement en vinyle hétérogène, son épaisseur totale est de 2,60 mm, sa couche d'usure : 0,35 mm. Résistance à l'abrasion : Groupe T. Classement UPEC : U2SP3 E2/3 C2. Efficacité acoustique certifiée : $\Delta Lw = 18$ dB. Sonorité à la marche NF S 31074 : classe A. Résistance au poinçonnement statique rémanent : 0,15 mm. Résistance au glissement : R10 Réaction au feu selon EN 13 501-1 : Cfl-s1 en pose collée. Poids : 1858 g/m². Classe d'usage : 23-31 selon la norme NF EN 651. Charges électrostatiques NF EN 1815 : ≤ 2 kV – Antistatique

Batipro est respectueux de l'environnement. Il est **100 % recyclable** et contient environ **25% de matériaux naturels**. Tous les **déchets de production** sont recyclés et les **chutes propres** lors de l'installation peuvent être également recyclées grâce à notre **programme Recover***.

Niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation : classe A+

Mise en œuvre selon indications du fabricant Pose :

Collée sur sol plan, sec, propre, dur et sain (cf NF DTU 53-12 P1-1-2). Colle acrylique en dispersion aqueuse. Jointoiement entre lés par traitement à froid avec le produit incolore préconisé par le fabricant de revêtement de sol (pour locaux classés E1 / E2 en référence au classement UPEC)

Le produit bénéficie d'une garantie de 5 ans minimum s'il est installé suivant les conseils de pose.

*après étude du chantier